

Retraites : clap de fin d'un échec annoncé ?



Article rédigé par *Contrepoints*, le 16 juin 2023

Source [Contrepoints] : L'irrecevabilité des amendements du groupe Liot clôt certainement le débat sur la réforme des retraites. Pour Baptiste Gauthey, cette séquence politique dit beaucoup du mal démocratique français.

L'affaire semblait réglée d'avance. C'est maintenant une certitude.

Le mercredi 7 juin, Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, a déclaré que les amendements du groupe Liot, visant à rétablir l'âge de départ à la retraite à 62 ans, étaient irrecevables. Elle s'appuie sur l'article 40 de la Constitution, qui impose aux députés de ne pas déposer de proposition de loi ou d'amendement risquant de dégrader les comptes publics.

La séquence « retraites » enfin refermée ?

Cet épisode marque peut-être la fin d'une longue séquence politique dont on peine à voir s'il y a des gagnants. Entendons-nous : notre [système de retraite par répartition](#) est à l'agonie, et le poids croissant du financement des retraites sur des actifs asphyxiés par une fiscalité galopante a raison d'inquiéter.

Bien que nécessaire, cette réforme paramétrique ne fait que repousser le problème sans s'attaquer à ses racines. Contrairement aux discours dominant dans le débat public, le gouvernement et la majorité ne portent pas seuls la responsabilité de cet échec.

Nous pouvons reprocher à Emmanuel Macron et Élisabeth Borne de ne pas avoir eu le courage de changer radicalement notre système en proposant plutôt l'[intégration d'une part de capitalisation](#). Cette mesure de bon sens (en tout cas, pour le camp libéral) était-elle seulement politiquement faisable ?

[Lire la suite](#)

16/06/2023 01:00